HAL
open science

Le care éducatif : principe actif des choix professionnels et des pratiques de travail sexués

Sophie Devineau, Aurélia Confais

To cite this version:

Sophie Devineau, Aurélia Confais. Le care éducatif : principe actif des choix professionnels et des pratiques de travail sexués. Education et socialisation - Les cahiers du CERFEE, 2017, Collaborations chercheur(s)-praticien(s) : nouvelles formes, nouveaux enjeux ?, 45, 10.4000/edso.2297 . hal-01830482

HAL Id: hal-01830482

https://hal.science/hal-01830482

Submitted on 5 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Éducation et socialisation
Les Cahiers du CERFEE

45 | 2017
Collaborations chercheur(s)-praticien(s) : nouvelles formes, nouveaux enjeux ? - Varia

Le *care* éducatif : principe actif des choix professionnels et des pratiques de travail sexués

Sophie Devineau et Aurélia Confais

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/edso/2297
DOI : 10.4000/edso.2297
ISSN : 2271-6092

Éditeur
Presses universitaires de la Méditerranée

Ce document vous est offert par Université de Rouen — Bibliothèque Universitaire

Référence électronique
Sophie Devineau et Aurélia Confais, « Le *care* éducatif : principe actif des choix professionnels et des pratiques de travail sexués », *Éducation et socialisation* [En ligne], 45 | 2017, mis en ligne le 01 septembre 2017, consulté le 05 juillet 2018. URL : http://journals.openedition.org/edso/2297 ; DOI : 10.4000/edso.2297

Ce document a été généré automatiquement le 5 juillet 2018.

La revue *Éducation et socialisation* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Le *care* éducatif : principe actif des choix professionnels et des pratiques de travail sexués

Sophie Devineau et Aurélia Confais

Introduction

1 Les métiers de l'éducation en France sont quantitativement très féminisés, ceci est particulièrement vrai chez les professeur-es de maternelle avec en moyenne 90 % de femmes (Devineau, 2014), mais aussi en collèges et lycées chez les conseiller-ères principaux-pales d'éducation (CPE). La part des femmes parmi les CPE admis au concours ayant augmenté de 21.5 % entre 1991 et 2014, l'effectif global des CPE en activité comptabilise aujourd'hui plus de 70 % de femmes.

2 Une des questions posées dans cette étude interroge la dynamique à l'oeuvre dans la profession des CPE (Vitali, 2010) dans son mouvement de féminisation qui se singularise d'autres secteurs par le changement de contenu du métier (Lapeyre, 2006). En effet, la rupture observée dans la logique professionnelle de ce métier offre l'occasion d'explorer les motifs d'une orientation féminine et de tester le *care* en éducation comme un principe actif de choix professionnels sexués. Le *care* étant entendu ici dans le sens du travail affectif (Jeantet, 2003) engagé dans la relation aux élèves empreinte de sollicitude et de bienveillance.

3 Parmi les facteurs explicatifs, les travaux existants signalent un contexte général du travail encore très fermé à une activité salariée égale entre les hommes et les femmes. Ainsi, la structure des professions hiérarchisée socialement et segmentée selon le genre (Bereni, Chauvin, Jaunait, Revillard, 2008), contraint l'emploi des femmes et donne l'explication centrale au poids numérique des femmes dans les différents métiers (Kergoat, 2000). L'éducation concentre de ce fait une part importante des débouchés professionnels pour les femmes diplômées (Le Feuvre, 1997), où les métiers de

l'enseignement très qualifiés ont suivi un double mouvement de féminisation et de revalorisation par le diplôme.

4 À un second niveau explicatif, au sein de cette structuration des emplois par le genre (Maruani, 2011), tout un ensemble de facteurs organisent et soutiennent constamment cette polarisation sexuée de manière plus subtile tout au long de la construction des orientations scolaires et professionnelles. Si la construction des orientations scolaires par anticipation d'une assignation à des rôles sociaux de sexe est largement expliquée (Duru-Bellat, 1990), en revanche on s'intéresse moins souvent à ce qui provient de la sphère professionnelle et des signaux qu'elle adresse aux jeunes en quête d'une orientation. Parmi les informations sur les métiers de l'éducation, outre les images stéréotypées qui mettent en scène surtout des femmes, les messages qui décrivent les activités professionnelles autant que les textes officiels qui encadrent les contenus du travail orientent une réception sexuée. Si l'écoute de l'élève n'est pas neuve dans l'enseignement, régi anciennement par le Code Soleil (1923-1989), et maintenant bien ancrée dans les missions du CPE, l'injonction à la bienveillance connaît un renouveau dans le sens d'une affirmation mettant au premier plan de la question éducative et d'enseignement le souci d'une relation aux élèves tout spécifiquement attentive. La relation de confiance, comme trait distinctif du métier ainsi mise en exergue, rapproche les deux métiers étudiés, celui d'enseignant de maternelle et celui de conseiller principal d'éducation (CPE).

5 Historiquement, l'accueil des très jeunes enfants s'est professionnalisé puis institutionnalisé en s'appuyant exclusivement sur des femmes et sur la base de l'idéologie de la mère éducatrice (Brugère, 2008). Selon une logique de professionnalisation différente, on observe que le métier de CPE, masculin à l'origine, a connu un fort mouvement de féminisation à la faveur d'un retournement des missions qui sont passées du contrôle des élèves par la discipline à l'éducation par l'accompagnement du jeune collégien ou lycéen. Ainsi, bien que très distincts sous de nombreux rapports, ces deux métiers partagent aujourd'hui les missions de socialisation et de sollicitude qui s'actualisent dans le souci d'une relation aux élèves, empathique et bienveillante plutôt qu'autoritaire et répressive.

6 Ce second niveau d'explication paraît important à prendre en compte dans la mesure où il signale un lien probable entre les *habitus* sexués et l'attraction exercée par les métiers sur les jeunes femmes diplômées lorsqu'ils développent un affichage centré sur des valeurs empathiques et le travail de la relation à autrui : une morale professionnelle plus portée par les femmes (Gilligan, 2008). Le recours au concept de genre (Oakley, 1972 ; Delphy, 2001) permettra d'identifier les mécanismes sexués en jeu qui organisent tous les secteurs de la société en répartissant les rôles sociaux de sexes (Goffman, 1977) entre la sphère domestique et la sphère professionnelle, façonnant dès l'enfance des projets sexués de métiers du *care* ; « Le terme, sans équivalent en français, caractérise une relation d'aide, familiale ou professionnelle ; il désigne tout à la fois l'activité de soin à une personne qui en dépend et le souci de la réception de ce soin, sa singularité résidant dans cette combinaison affûtée de compétences techniques et émotionnelles » (Hochschild, 1983). Entendu comme « souci des autres », le *care* est constitutif de l'activité pédagogique et de socialisation dans les métiers de l'éducation (Monjo, 2016). L'objet de la recherche porte précisément sur le *care* vécu comme compétence professionnelle sexuée des individus et supposée telle (Molinier, 2003).

7 A titre d'hypothèse, nous postulons que l'insistance nouvelle sur la mission de socialisation du métier de CPE participe de l'augmentation des femmes dans les effectifs d'une part, et d'autre part que les compétences d'accompagnement et de sollicitude attendues par l'institution risquent de renforcer la division sexuée du travail entre des tâches "nobles" de direction ou de gestion des ressources humaines, et des tâches "subalternes" de maternage. Phénomène déjà observé en maternelle où le peu d'hommes présents y exercent souvent dans une fonction de direction d'école, il s'agira de tester la validité de l'interprétation en termes de travail du *care* (Paperman, 2006), en tant qu'il peut se révéler un ressort du choix du métier de CPE. Nous tenterons ainsi de répondre à plusieurs interrogations : Les femmes CPE mobilisent-elles la relation à autrui comme motivation principale du choix professionnel, et en cela donnent-elles des arguments semblables à ceux avancés par les femmes professeures de maternelle ? Ou à l'opposé, s'emparent-elles de cette profession comme d'un levier en vue d'une carrière de cheffe d'établissement ? Mais également, observe-t-on des différences sexuées entre ces professionnels hommes et femmes et les variations s'appliquent-elles aussi dans la pratique des métiers ?

8 Pour mener cet examen, l'approche comparative avec les enseignants de maternelle, fondée sur les rapprochements de philosophie éducative du métier de CPE à celui du professorat, sera l'occasion d'explorer les aspirations à une activité professionnelle consacrée largement à la relation à autrui et de tester les variations entre ces deux catégories de professionnels d'abord, et entre les hommes et les femmes ensuite. La méthodologie retenue repose sur l'exploitation d'une enquête sur un échantillon représentatif — pour les dimensions de l'âge du fait de l'impact générationnel sur les orientations et les opinions, ainsi que du sexe pour l'étude de genre — de professionnels en poste en Normandie[1]. Cette option a été retenue contre celle qui aurait porté sur des candidats à ces métiers dans la mesure où devaient être recueillis des renseignements sur la pratique et les projets de carrière. L'analyse a été réalisée par questionnaires auprès de 231 répondant-es, dont 113 CPE et 118 professeur-es de maternelle. La répartition sexuée dans l'effectif est de 75 femmes (66 %) et 38 hommes (34 %) pour les CPE ; 101 femmes (86 %) et 17 hommes (14 %) pour les professeurs de maternelle. Parmi les enseignants de maternelle, l'échantillon compte 41 % d'enquêtés agés de 53 à 44 ans et 34 % de 43 à 34 ans, et parmi les CPE, 41 % ont entre 53 et 44 ans et 34 % entre 43 et 34 ans. Les rubriques du questionnaire, outre les caractéristiques socio-démographiques des enquêtés, ont porté sur leur parcours de formation, leur projet et leur parcours professionnels, leur pratique du métier ainsi que sur leur projet de carrière. L'ensemble des analyses est étayé par des enquêtes d'observation directe menées lors de la phase exploratoire du questionnaire, ainsi que par l'exploitation des données qualitatives recueillies dans les questions ouvertes du questionnaire.

Deux histoires professionnelles

9 L'exercice de la comparaison entre deux métiers de l'éducation appelle toutefois quelques précautions puisque l'on a affaire à deux histoires professionnelles très distinctes, tant sur le plan institutionnel qu'organisationnel.

10 À l'origine l'école maternelle est conçue comme un espace professionnel réservé aux institutrices, l'autorisation de l'accès des hommes à l'enseignement en maternelle ne datant que de 1977 et la part des hommes y demeurant très faible jusqu'à aujourd'hui tout

comme dans les crèches (Murcier, 2005). Un univers féminin d'institutrices elles-mêmes longtemps contrôlées par des inspectrices qui a été associé à la mission éducative de socialisation, de maternage et d'accueil des jeunes enfants, conformant cette éducation à l'idéologie domestique de la mère éducatrice ou de la maternité spirituelle (Van Essen, Rogers, 2003).

11 L'histoire de la professionnalisation des conseillers principaux d'éducation a quant à elle répondu à des logiques sociales très différentes. Cette profession s'est d'abord transformée passant des surveillants généraux du secondaire aux CPE, puis en changeant le modèle répressif par le modèle éducatif. La mission du CPE définie par la Circulaire n ° 82-482 du 28 octobre 1982 et réactualisée par la circulaire n° 2015-139 du 10 août 2015 se concentre sur le devoir de « placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective et d'épanouissement personnel ». Au départ masculine, la fonction va dans la période récente changer de sexe, un mouvement de féminisation concomitant de cette redéfinition de la profession désormais centrée sur du travail éducatif et social comme sur des tâches d'accompagnement bienveillant des élèves.

12 Dans l'héritage institutionnel, l'enseignement et le contrôle social dans les établissements scolaires ont été construits à l'intérieur de corps professionnels spécifiques avec des statuts très distincts, tant du point de vue du recrutement que de la formation. Depuis, les deux métiers ont connu une forte revalorisation professionnelle à travers l'élévation du diplôme au niveau du master assorti du maintien de l'entrée par concours et d'une formation spécialisée. Ce débouché offre une possibilité aux femmes de valoriser leur bonne réussite scolaire et universitaire. En effet, le monde du travail reste hostile aux femmes qui encore aujourd'hui accèdent à un éventail très restreint de professions essentiellement dans les secteurs du *care* (Pfefferkorn, 2007), les métiers de l'éducation concentrant encore l'essentiel de l'emploi des femmes diplômées. En éducation, comme dans tous les secteurs de l'emploi, la division sexuée du travail distribue encore aujourd'hui les femmes dans les premiers degrés scolaires selon une hiérarchie où les hommes se concentrent dans les niveaux les plus élevés (Devineau, 2012). En somme, plus on s'éloigne de la relation directe à l'enfant et plus on s'approche de la transmission d'un savoir spécialisé ou de l'exercice du commandement et moins il y a de femmes (Héritier, 2002). Plus les tâches sont invisibles et fondues dans le répertoire flou de la relation à autrui, plus elles sont remplies par des femmes et désertées par les hommes qui y voient un risque de perte de virilité. Dans le système éducatif, on observe aujourd'hui une distribution typique des effectifs féminins selon une hiérarchie masculine des métiers de la maternelle à l'université, de la classe à la direction d'établissement. Une situation qui a partie liée avec le fondement anthropologique de la féminisation de certaines tâches éducatives, affectant le travail de soin et de sollicitude aux femmes tout en réservant l'exercice de l'autorité et de la parole publique aux hommes. De sorte que le *care* « souci des autres » en définissant une part importante de l'activité professionnelle en maternelle et pour les CPE, notamment pour sa dimension non mesurable et non formalisée de la qualification du travail, réactive ces principes sociaux. Le suivi relationnel des jeunes, l'attention à leur équilibre psychologique spécifient ces deux métiers dans les textes officiels (Loi de refondation de l'école, 2013). L'identité professionnelle prescrite rapproche ainsi les deux métiers, faisant de l'enseignant et du CPE prioritairement des éducateurs. En somme, le savoir psychologique et social de la relation, le goût pour la sociabilité peuvent être autant de motifs qui étayent une orientation et une pratique professionnelles sexuées.

13 En d'autres termes, en dépit des différences entre ces deux professions et malgré la transformation managériale du métier de CPE (Barrère, 2006), le principe du *care* trouverait à s'épanouir lorsque les métiers s'affichent dans le champ de la relation à autrui. Pour notre propos, il reste à vérifier que cela est vrai dans les deux métiers, plus encore pour les femmes que pour les hommes, et que les métiers définis par la socialisation sont bien choisis puis vécus selon des modalités de genre.

Travail de socialisation et relation aux autres

14 En premier lieu, la comparaison des réponses des enquêtés, professeurs de maternelle et CPE cherche à établir si les motifs d'orientation vers ces métiers se distinguent et sur quels critères se sont construits les projets professionnels. Ensuite, une fois dans leurs métiers respectifs, il s'agit d'observer comment ces deux catégories de professionnels de l'éducation décrivent leurs activités de travail : est-ce essentiellement à travers leur mission de socialisation des élèves, ou bien le pilotage des projets de l'établissement est-il la priorité des CPE ?

15 A la question ouverte « Quels ont été vos divers projets professionnels ? » les CPE et les professeurs de maternelle ont répondu essentiellement en évoquant deux secteurs d'activité, celui de la santé et celui de l'enseignement [voir tableau 1]. Le droit, le journalisme et le tourisme sont nettement plus marginaux. On note chez les CPE un fort tropisme en direction de la santé, significativement plus élevé que chez les professeurs de maternelle (23 % contre 19 %) pour qui le domaine de l'enseignement a construit le projet professionnel dès l'origine (67 % contre 53 % chez les CPE). On entrevoit ici la marque de parcours scolaires très différents, bons, voire très bons dans le cas des futurs enseignants (Devineau, 2006), ces parcours sont plus chaotiques et moins brillants dans les cas des CPE (Charles, 2002). Toutefois, il n'est pas anodin sur le sujet du *care* d'observer d'emblée pour les deux métiers que l'intérêt pour le domaine de la santé opère dans la construction du projet même si cet aspect est moins net chez les professeurs de maternelle.

16 Les critères auxquels devaient répondre impérativement le choix de leur métier permettent de saisir chez les CPE la recherche d'une activité spécialisée dans la relation aux autres (45 % contre 19 % en maternelle), quand cela s'exprime par la recherche du contact avec les enfants chez les professeurs de maternelle (40 % contre 26 % chez les CPE) [voir tableau 2]. Ces derniers apprécient l'univers de l'enfance et l'espace de créativité qu'offre l'exercice du métier en maternelle, une quête d'épanouissement en somme dont le travail pour le plaisir en est la marque la plus distinctive (15 % contre 8 % chez les CPE). Le bonheur au travail est une valeur typique des professions enseignantes et cette observation n'est pas neuve puisqu'elle a pu être relevée régulièrement dans différents travaux (Baudelot, Gollac, 2003 ; Devineau, 2010).

17 Chez les CPE, si travailler auprès de jeunes structure fortement le choix d'une activité relationnelle plutôt qu'une autre dans des secteurs comme le tourisme auquel ils ont pu aussi penser, c'est surtout la recherche d'un métier d'encadrement associé à une mission de service public qui constitue le critère de choix du métier, par évitement de l'univers marchand autant que de l'enseignement très net dans les réponses aux questions ouvertes.

18 Pour ces deux professions, la monotonie, la répétition, les postes administratifs ou le secteur privé marchand et l'incompatibilité avec la vie familiale sont les critères les plus

rejetés pour l'élection d'un métier, avec plus particulièrement pour les CPE la crainte de l'ennui dans la routine (44 % des CPE contre 29 % en maternelle) et le travail dans un bureau qui sont plus souvent cités [voir tableau 3].

19 Il est remarquable de rencontrer dans les propos des enquêtés la référence au travail social, signe que l'accompagnement, l'attention aux autres sont bien constitutifs des représentations pour ces projets professionnels.

20 Les motifs de satisfaction dans le métier confortent les choix opérés lors de l'orientation professionnelle et soulignent à nouveau l'importance des activités relationnelles dans ce sentiment pour les CPE [voir tableau 4]. La dimension du *care* concentre quant à elle plus de 40 % des raisons de cette satisfaction au travail pour les deux métiers (Relationnel : 21 % chez les CPE contre 7 % en maternelle – Care : 42 % chez les CPE et 43 % en maternelle). Quelques différences significatives apparaissent entre les deux métiers. Les anecdotes que ces professionnels rapportent à propos des batailles qu'ils livrent au quotidien auprès des élèves illustrent pour les CPE une forte centration sur l'éducation à la lutte contre les violences verbales et physiques (25 % contre 17 % pour les enseignnats de maternelle), la santé (21 % contre 11 %), le sexisme (10 % contre 5 %) [voir tableau 5]. En maternelle ces petits combats au jour le jour se concrétisent par le respect des règles de vie en société (28 % contre 24 % pour les CPE), le dialogue difficile avec les familles (17 % contre 1 % pour les CPE). Les actions éducatives sont dédiées notamment pour les CPE à la santé (21 % contre 11 % en maternelle), la lutte contre la violence (25 % contre 17 % en maternelle) et la lutte contre le sexisme (10 % contre 5 %). Mais là encore si les thèmes orientant l'action éducative varient, dans l'ensemble, on relève que la socialisation par l'action relationnelle concentre l'essentiel de l'attention pour les deux métiers.

21 On peut en prendre toute la mesure à travers les descriptions détaillées que ces professionnels donnent de leurs activités visant une meilleure socialisation des élèves [voir tableau 6]. C'est le dialogue qui les occupe au premier chef avec tout un travail par l'écoute et la parole autour des notions de respect de l'autre et du vivre ensemble. Pour les CPE il s'agit de se rendre disponible et de faire acte de présence en menant « un travail acharné » de médiation auprès des élèves (rappel des règles : 14 % contre 7 % en maternelle), ce qui leur demande une forte implication personnelle (20 % contre 7 %). En maternelle, l'accent est mis davantage sur l'écoute et le dialogue (40 % contre 19 % chez les CPE), le suivi des élèves à besoins spécifiques (8 % contre 6 % chez les CPE), mais la mobilisation personnelle est là encore non négligeable (14 % et 23 % chez les CPE).

22 L'ensemble des dimensions évoquées par les enquêtés pour décrire leur choix professionnel puis leur activité soulignent très nettement des aspirations à une certaine indétermination dans l'activité de travail associée à la relation aux autres dans une mission de socialisation des élèves. Or, il s'agit précisément de caractéristiques du monde gynocentré qui dispose de marges de liberté et de créativité du fait qu'il prend en charge des activités rejetées à la marge telles que la socialisation, le cadre de vie et les relations humaines, à l'opposé des mondes masculins saturés de codifications qui règlent les hiérarchies de pouvoir (Lefèvre, 1996). Mais ce sont là tout autant les traits des métiers du *care* qui se développent sur un principe hiérarchique de qualification des compétences d'accompagnement, de sollicitude parce que pensées en tant que qualités naturellement féminines selon le principe de séparation des "métiers d'hommes" et " métiers de femmes" (Hirata et Kergoat, 2008).

23 Si pour ces deux professions de l'éducation, et en dépit des différences liées à leurs spécificité, on vérifie bien la recherche de la relation à autrui, toute la question maintenant va consister à étudier une corrélation entre le sexe et ces critères de choix d'orientation puisque l'on sait par ailleurs que les femmes sont plus préparées par les éducations féminines que les hommes à considérer les activités du *care* comme relevant de leur domaine « naturel » de compétences.

La relation aux élèves, un domaine féminin de compétences

24 Pour ces deux professions très féminisées, on vérifie que les projets professionnels construits par les femmes se distinguent significativement de ceux des hommes : les femmes CPE ou les professeures de maternelle choisissent plus que les hommes la santé (32 % pour les CPE et 22 % en maternelle), quand les hommes marquent une préférence pour l'enseignement (60 % chez les CPE et 69 % en maternelle) ou d'autres voies (34 % chez les CPE et 31 % en maternelle) [voir tableaux 7 et 8]. Cette prédilection des femmes pour le domaine de la santé est remarquable car elle confirme qu'il s'agit d'un facteur explicatif de la féminisation de certaines orientations dans le système éducatif comme cela a pu être constaté pour les filières de la santé (Fontanini, 2009). Ensuite, on relève que la satisfaction est plus élevée chez les femmes CPE que chez les hommes qui hésiteraient plus à choisir ce métier si c'était à refaire [voir tableau 9], contrairement à la maternelle où on ne relève pas de différence significative entre les femmes et les hommes.

25 Dans l'exercice du métier au quotidien, en maternelle, les femmes se distinguent significativement de leurs collègues hommes en développant le dialogue (52 % contre 22 % pour les hommes), les hommes mettant la priorité sur les outils, les règles, le "présentisme" (78 % contre 48 % pour les femmes) [voir tableau 10]. Chez les CPE, les différences sont moins nettes et non significatives entre les deux sexes, mais suivent la même répartition sexuée dans les données qualitatives : pour les femmes l'accent est mis sur la santé, le sexisme et la famille, pour les hommes sur la violence et la réussite scolaire. Cette observation se trouve confortée lorsque les enquêtés décrivent leur apport le plus personnel, les hommes estimant avoir une action particulière dans la mise en œuvre d'outils alors que les femmes investissent plus le dialogue. Il ressort un rapport nettement sexué au travail ; la relation aux élèves définie par le dialogue est investie par les femmes comme leur domaine de compétences, alors que les hommes trouvent leur légitimité professionnelle dans la relation à l'institution définie par la règle, les outils de maintien de la discipline et des exigences de la réussite scolaire, le « présentisme » et la gestion des établissements scolaires. Une différence sexuée dans les représentations des priorités professionnelles qui recouvre « la définition du féminin comme lié à la nature qui fonde l'exclusion des femmes de la légitimité technique. Or, l'un des clivages majeurs entre professions masculines et féminines repose sur la technicité reconnue du métier » (Daune-Richard, 2003). En effet, outre la figure masculine de l'autorité convoquée par les hommes qui se sentent investis du maintien de l'ordre (gestion de la violence), la centration sur des critères techniques dans l'activité est la modalité privilégiée par les hommes dans leur rapport au travail (Tabet, 1998) alors que chez les femmes quel que soit le domaine d'emploi ce sont les critères relationnels qui sont plus systématiquement mobilisés dans l'exercice du métier.

Votre univers de travail vous donne-t-il la liberté de déployer des compétences qui relèvent de vos goûts personnels ?

Conseillers principaux d'éducation

- Informatique ; administrateur ENT (homme)
- Créer du lien entre différentes personnes (femme)

Professeurs de maternelle

- Dans le domaine de l'histoire des arts et plus précisément des arts plastiques (homme)
- Le théâtre, l'art pictural, la psychologie (femme)

Lors de votre pratique professionnelle, quelles sont les anecdotes qui peuvent illustrer des batailles que vous menez au quotidien pour faire évoluer les mentalités et les comportements chez les élèves ?

Conseillers principaux d'éducation

-Combat acharné et récurrent contre toutes les formes de violence entre élèves en faisant appel à la responsabilisation des uns et des autres. (homme)
- Cette semaine, un professeur m'a fait part de sa frustration au sujet d'un élève qui ne parle pas, ne participe pas, ne se mêle pas aux autres. Cependant cet élève est autiste. J'ai vu le professeur et lui ai donné des moyens de compensation à offrir à cet élève compétent dans de nombreux domaines. (femme)
- Lutte contre l'absentéisme, lutte contre les comportements inadaptés au collège, lutte contre les conduites addictives. (homme)
- Une élève absentéiste et dépressive (hospitalisée pour tentative de suicide) qui a force d'entretiens individuels a pu se remotiver et envisage aujourd'hui de devenir CPE. (femme)

Professeurs de maternelle

- Tous les jours, bataille contre la discrimination physique chez les petits (femme)
- Se servir du quotidien (bagarres, vols, il m'a dit de faire...) pour amener l'enfant à prendre conscience de ses actes, à réfléchir sur les conséquences et à l'amener à pouvoir agir différemment (homme)
- Beaucoup de soucis par rapport à l'hygiène alimentaire et au sommeil (femme)
- La bataille quotidienne, c'est dire bonjour et au revoir aux adultes, les enfants préfèrent faire une colère que de s'y plier, pas tous, évidemment ! Mais beaucoup. (homme)

26 L'ensemble de ces constats corrobore nos travaux menés antérieurement où avaient pu être mis à jour chez les enseignantes un rapport au travail fortement marqué par le soin aux élèves. A titre d'exemple, on rappellera le souci des professeures de la bonne hygiène de vie chez les élèves et leur attitude plus normative que celle des hommes sur le sujet de la bonne alimentation.

27 Ensuite, l'attachement des professionnels à leur activité mérite d'être mis en regard de leurs projets de carrière. Une de nos hypothèses visait à tester une différence de rapport à la carrière entre les hommes et les femmes puisqu'il s'agit d'un facteur distinctif et pénalisant pour les femmes. Pour celles-ci l'enjeu peut donc être de conquérir l'égalité de statut, de prestige et de salaire. Mais les résultats sont plus nuancés ; les enquêtés argumentent leur attachement fort à leur métier par le souhait de poursuivre leur activité de la même manière sans rechercher une évolution de carrière à travers la direction d'un établissement. De plus, fait notable, les femmes n'invoquent pas de raison familiale comme cela a pu être observé dans une de nos enquêtes auprès d'enseignants en 2001. On assisterait donc à un tassement des différences sexuées, notamment en maternelle, les hommes recherchant moins une mobilité professionnelle et les femmes manifestant moins de freins familiaux à la carrière. Toutefois, une différence sexuée de rapport à la carrière se maintient chez les CPE à travers la recherche d'une évolution salariale pour les hommes (47 % contre 31 % pour les femmes) [voir tableau 11]. Ceci tend à invalider l'hypothèse d'une appropriation par les femmes du modèle de la carrière et du commandement dans leur choix d'être CPE.

Conclusion

28 La comparaison avec la maternelle, bastion féminin depuis l'origine, et modèle d'un métier du *care* dans l'éducation scolaire, a permis de saisir des motivations proches dans le choix du métier. Dans les deux cas, on a pu évaluer des modalités sexuées d'aborder l'activité de travail actualisant de fait des dispositions forgées en amont dans la jeunesse et confortées par l'indétermination technique des missions de sollicitude affectées à ces deux professions.

29 Les femmes encore socialisées à devenir des expertes de la relation aux autres, de la bienveillance, du soin et de l'empathie, embrassent de cette manière les professions de CPE ou de professeure de maternelle. Mais surtout, il est manifeste que ces femmes ont complètement intégré ces attentes et qu'elles ont à cœur de les élever au rang de valeur phare dans les contenus quotidiens de leur activité comme les y encourage les textes officiels. Pourtant ces compétences spécifiques à la relation ne bénéficient pas encore d'une définition technique précise ni d'une réelle reconnaissance en termes de qualifications reconnues dans les nomenclatures professionnelles. Ce phénomène touche particulièrement les métiers occupés par les femmes par le rapport social qui détermine la qualification telle que l'a défini Pierre Naville (1956), et qui est ici un rapport de sexe. C'est là tout l'enjeu d'une valorisation professionnelle qui échapperait à la naturalisation des compétences historiquement liées aux « qualités féminines » par opposition aux qualifications techniques des activités des hommes. Selon cette logique, les hommes CPE se conforment à la norme masculine de la carrière, ils adoptent des priorités plus tournées vers le management d'établissement et privilégient les outils techniques dans leur activité de travail. Ils se distinguent des femmes qui bien que très majoritaires, n'ont pas encore exploité toutes les possibilités de mobilité ascendante de carrière qu'offrent la profession. En maternelle, si on enregistre relativement moins de différences sexuées, celles-ci demeurent bien présentes dans les modalités d'appropriation des contenus du travail. La sollicitude en éducation paraît ainsi être un principe actif non négligeable de choix professionnels sexués comme de pratiques de métier différenciées. Or, on constate que si l'exercice de la sollicitude est explicitement plus recherché par les femmes, il est en

revanche mobilisé de manière spontanée sans que cet implicite soit interrogé comme gênant pour une activité spécialisée. Ainsi les professionnels ne perçoivent-ils pas les compétences qu'ils mobilisent comme différentes et encore moins comme sexuées.

30 Tout ceci laisse entrevoir combien ces métiers manquent d'une reconnaissance spécifique et professionnalisante des activités qui se fondent sur la relation à autrui, *le care pédagogique*, ainsi que la tâche qui incombe à la formation de ces professionnels de l'éducation. Une situation qui ne laisse pas de surprendre tant l'idée généreuse de bienveillance est à l'honneur dans ces professions. En amont, l'orientation bénéficierait certainement d'un travail de décryptage des affichages de maternage ou de travail social pour ouvrir ces métiers à plus d'égalité entre les sexes.

BIBLIOGRAPHIE

Baudelot, C., Gollac M. (2003). Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France. Madrid : Fayard.

Barrère, A. (2006). Sociologie des chefs d'établissement. Les managers de la République. Paris : P.U.F.

Bereni, L., Chauvin, S., Jaunait, A., Revillard, A. (2008), *Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre.* Bruxelles : de Boeck

Brugère F. (2008), *Le sexe de la sollicitude*. Paris : Seuil.

Charles, F. (2002). L'accès à la profession des CPE : contribution à une sociologie des professions du champ de l'éducation, in S. Ramé, (éd.) *Insertions et évolutions professionnelles dans le milieu enseignant* (pp. 123-146). Paris : L'Harmattan.

Daune-Richard A-M. (2003), « La qualification dans la sociologie française : en quête des femmes », in J. Laufer, C. Marry, M. Maruani, (dir.), *Le travail du genre* (pp. 138-150). Paris : La Découverte.

Delphy (2001). L'ennemi principal, 2. Penser le genre. Paris : Syllepse.

Devineau, S. (2006). L'école pour les femmes : rapports sexués aux savoirs professionnels chez les candidats à l'IUFM. *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*. 35, 29-55.

Devineau, S. (2010). Teachers and Humanism, *Review of European Studies*, Canadian Center of Science and Education, 1, 29-38.

Devineau, S. (2012). Le Genre à l'école des enseignantes. Embûches de la mixité, et leviers de la parité. Paris : L'Harmattan.

Devineau S. (2014), Mixité professionnelle à l'école maternelle : une question qui ne se pose pas ? In M. Estripeaut-Bourjac & N. Sembel, (dir.), *Femmes, travail et métiers de l'enseignement : rapports de genre et rapports de classe*, (pp. 181-185). Rouen : PURH.

Duru-Bellat, M. (1990). L'école des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux. Paris : l'Harmattan.

Fontanini, C. (2009). Les représentations des métiers par les élèves de cycle 3 : permanences et perspectives d'évolution. *Recherches et Éducation*, 2, 179-200.

Gilligan, C. (2008). Une voix différente – Pour une éthique du care. Paris : Flammarion.

Goffman, E. (1977). *L'arrangement des sexes* [traduction française, 2011]. Paris : La dispute.

Héritier, F. (2002). Masculin / Féminin II : Dissoudre la hiérarchie. Paris : Odile Jacob.

Hirata, H., Kergoat, D. (2008). Division sexuelle du travail professionnel et domestique. Brésil, France, Japon. In H. Hirata, M-R. Lombardi & M. Maruani, *Travail et genre. Regards croisés France Europe Amérique Latine* (pp. 197-209). Paris : La Découverte.

Hochschild, A. (1983). The managed heart : commercialization of human feeling, Berkeley (CA), University of California Press. In L. Benelli & M. Modak (dir.) Analyser un objet invisible : le travail de care. *Revue française de sociologie*, 51, 39-60.

Jeantet A. (2003). L'émotion prescrite au travail. *Travailler* 1 (n° 9), 99-112

Kergoat, D. (2000). Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe. In H. Hirata, F. Laborie, H. Le Douaré & D. Senotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme* (pp. 35-44). Paris : PUF.

Lapeyre, N. (2006). Les professions face aux enjeux de la féminisation. Toulouse : Octares.

Le Feuvre, N. (1997). « Travail et emploi des femmes en Europe », Université de Toulouse Le Mirail, xantippa : EuropeanSocratesProgramme. http://www.helsinki.fi/science/xantippa/wef/wef22.html

Lefèvre, B. (1996). La sportive entre modèle masculin et norme esthétique. In P. Arnaud, T.Terret (dir.), *Histoire du sport féminin* (pp. 247-255). Paris : L'harmattan.

Maruani M. (2011), *Travail et emploi des femmes*. Paris : La Découverte.

Molinier, P. (2003). *Le travail du care*. Paris : La Dispute.

Monjo, R. (2016), « Le care en éducation : aspects institutionnels et politiques », *Éducation et socialisation* [En ligne], 40 | 2016, mis en ligne le 01 février 2016. URL : http://edso.revues.org/1499

Murcier, N. (2005). Le loup dans la bergerie. Prime éducation et rapports sociaux de sexe. *Recherches et Prévisions*, 80, 67-75.

Naville, P. (1956). *Essai sur la qualification*. Paris : Librairie Marcel Rivière.

Oakley, A. (1972). *Sex, Gender and Society*. London : Temple Smith.

Paperman, P. (2006). Le souci des autres. Ethique et Politique du care. Paris : Ed de l'EHESS.

Pfefferkorn, R. (2007). Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes. Paris : La Dispute.

Tabet, P. (1998), Les mains, les outils et les armes. In P. Tabet (dir.) *La construction sociale de l'inégalité des sexes, des outils et des corps* (pp. 9-75). Paris : L'Harmattan.

Van Essen, M., Rogers, R. (2003). Les enseignantes. Formations, identités, représentations. XIXe-XXe siècles, *Histoire de l'éducation*, 98. Paris : INRP.

Vitali, Ch., Rémy, R., Sérazin, P. (2010). *Les conseillers principaux d'éducation*. Paris : PUF.

ANNEXES

Tableau 1 — Les projets professionnels initiaux

Domaines/ Profession	Santé	Enseignement	Autre	TOTAL Effectif
CPE	23 %	53 %	24 %	100 % 108
Enseignant de maternelle	19 %	67 %	12 %	100 % 104
TOTAL - Effectif	45	127	40	212

P =6,68 % ; chi2 =5,41 ; ddl = 2 (S)

Tableau 2 — Les critères importants des projets professionnels initiaux

Critères/Profession	Relationnel	Contact Enfant	Plaisir du travail	Sécurité emploi	Créativité	Vie de famille	Autre	TOTAL Effectif
CPE	45 %	26 %	8 %	11 %	1 %	4 %	5 %	100 % 100
Enseignant de maternelle	19 %	40 %	15 %	7 %	9 %	6 %	4 %	100 % 108
TOTAL-Effectif	65	69	24	19	11	11	9	208

P =0.04 % ; chi2 =24.89 ; ddl = 6 (TS)

Tableau 3 — Les critères les plus rejetés dans les projets professionnels initiaux

Critères/ Profession	Routine	Isolement	Commerce	Absence De liberté	Travail Dans un bureau	Pas de vie de famille	Autre	TOTAL Effectif
CPE	44 %	6 %	17 %	6 %	7 %	2 %	18 %	100 % 84
Enseignant de maternelle	29 %	6 %	19 %	9 %	13 %	14 %	10 %	100 % 86

TOTAL-Effectif	62	10	30	13	17	14	24	170

P =4.12 % ; chi2 =13.11 ; ddl = 6 (S)

Tableau 4 — Les motifs de satisfaction au travail

Critères/Profession	Relationnel	Utilité	Liberté	Care	Polyvalence	Autre	TOTAL Effectif
CPE	21 %	14 %	4 %	42 %	16 %	2 %	100 % 90
Enseignant de maternelle	7 %	26 %	8 %	43 %	11 %	4 %	100 % 95
TOTAL-Effectif	26	38	12	79	24	6	185

P =3,50 % ; chi2 =11,98 ; ddl = 5 (S)

Tableau 5 — Les batailles dans le quotidien du travail

Sujets/ Profession	Règles	Santé	Violence	Sexisme	Famille	Réussite scolaire	Autre	TOTAL Effectif
CPE	24%	21%	25%	10%	1%	13%	7%	100% 72
Enseignant de maternelle	28%	11%	17%	5%	17%	14%	9%	100% 65
TOTAL-Effectif	35	22	29	10	12	18	11	137

P =2.72 % ; chi2 =14.22 ; ddl = 6 (S)

Tableau 6 — Le travail de la socialisation dans le quotidien de l'école

Sujets/ Profession	Outils	Implication personnelle	Rappel des règles	Ecoute dialogue	Présence	Suivi spécifique d'élèves	Autre	TOTAL Effectif
CPE	18%	20%	14%	19%	23%	6%	0%	100% 79
Enseignant de maternelle	18%	7%	7%	40%	14%	8%	7%	100% 73

TOTAL-Effectif	27	21	16	44	28	11	5	152

P =2.72 % ; chi2 =14.22 ; ddl = 6 (S)

Tableau 7 — Les projets professionnels initiaux chez les CPE (selon le sexe)

Domaines/ Sexe	Santé	Enseignement	Autre	TOTAL Effectif
Homme CPE	6 %	60 %	34 %	100 % 35
Femme CPE	32 %	49 %	19 %	100 % 73
TOTAL – Effectif	25	57	26	108

P =0.84 % ; chi2 =9.53 ; ddl = 2 (TS)

Tableau 8 — Les projets professionnels initiaux chez les professeurs de maternelle selon le sexe

Domaines/ Sexe	Santé	Enseignement	Autre	TOTAL Effectif
Homme	0 %	69 %	31 %	100 % 13
Femme	22 %	67 %	10 %	100 % 91
TOTAL - Effectif	20	70	14	104

P =0.46 % ; chi2 =6.17 ; ddl = 2 (S)

Tableau 9 — Réengagement dans le métier de CPE si c'était à refaire (selon le sexe)

Domaines/ Sexe	OUI	NON	TOTAL Effectif
Homme	76 %	24 %	100 % 37

Femme	92 %	8 %	100 % 71
TOTAL - Effectif	93	15	108

P =2.36 % ; chi2 =5.12 ; ddl = 1 (S)

Tableau 10 — L'apport le plus personnel dans le travail de socialisation selon les professeurs de maternelle (selon le sexe)

Domaines/ Sexe	Outils Expérience Règles Présentisme	Dialogue	TOTAL Effectif
Homme	78 %	22 %	100 % 9
Femme	48 %	52 %	100 % 52
TOTAL Effectif	32	29	61

P =9.9 % ; chi2 =2.71 ; ddl = 1 (PS)

Tableau 11 — Recherche d'une évolution salariale chez les CPE selon le sexe

Domaines/ Sexe	OUI	NON	TOTAL Effectif
Homme	47 %	53 %	100 % 38
Femme	31 %	69 %	100 % 98
TOTAL - Effectif	48	88	136

P =6.65 % ; CHI2 =3 ; DDL = 1 (PS)

NOTES

1. Source des données : MENESR DEPP/ DVE/Fichiers de paye. Champ : France métropolitaine + DOM, secteur d'enseignement Public. Année 2014, école maternelle : 10,4 % d'hommes et 84,6 %

de femmes, moyenne d'âge = 51 ans ; CPE : 29 % d'hommes et 71 % de femmes, moyenne d'âge = 45 ans.

RÉSUMÉS

Les métiers de CPE et d'enseignant en maternelle comptabilisent respectivement plus de 70 % et 90 % de femmes dans leurs effectifs globaux. Un défaut de parité que la sociologie du genre permet d'éclairer à travers les aspects du *care* de l'activité de travail prescrite. Parmi les différents constats produits par l'étude, il ressort un rapport sexué au travail engendré notamment par la socialisation différenciée entre les sexes.

The occupation of CPE and nursery schools teacher respectively account for over 70% and 90% of women in their overall numbers. A defect of parity which the sociology of gender allows to shine through the aspects of the care of prescribed working activity. Among the various findings generated by the study, there appears that men and women have different relationships to their work according to gender notably generated by the gender differentiated socialization.

INDEX

Mots-clés : Professions, Genre, Éducation, Care, Conseiller principal d'éducation, Professeur des écoles, École maternelle, Identité professionnelle enseignante
Keywords : Professions, Gender, Education, Care, Principal education adviser, Teacher, Nursery school, Professional identity of teacher

AUTEURS

SOPHIE DEVINEAU

Professeure de sociologie, Laboratoire DySoLa, Normandie Université

AURÉLIA CONFAIS

Doctorante de sociologie, Laboratoire DySoLa, Normandie Université